



Communiqué de presse

Morges, le 21 juillet 2016

Fournir de la chaleur et du froid grâce à l'énergie des eaux issues de la STEP de Morges

Récupérer l'énergie des eaux traitées par la Station d'épuration (STEP) de Morges pour alimenter les bâtiments voisins en chaleur et en froid de confort au lieu de la rejeter au lac : Romande Energie, la Ville de Morges et l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées s'allient pour un projet novateur dans le domaine de l'efficacité énergétique. La demande de permis de construire vient d'être déposée. Les travaux devraient débuter en octobre et les premiers clients pourraient en bénéficier dès septembre 2017.

Fruit d'un partenariat entre la Ville de Morges, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) et Romande Energie, ce projet entend valoriser une ressource énergétique locale et renouvelable. Concrètement, l'énergie résiduelle des eaux traitées en sortie de STEP sera récupérée grâce à un échangeur de chaleur et transmise à un réseau à distance connecté hydrauliquement à des pompes à chaleur. Installées directement chez les clients, ces dernières amplifieront la chaleur livrée par le réseau pour fournir du chauffage ou produiront du froid de confort (voir le principe technique du projet en p.2). Les technologies utilisées sont maîtrisées et éprouvées.

Un chantier court et des installations sans impact visuel

Le périmètre initial du projet concerne les abords de la STEP, soit la rue de Lausanne, entre la STEP et la zone de la Blancherie (voir le périmètre du projet en p.2). Ses clients sont l'ensemble immobilier «Les Résidences du Lac», qui devrait être approvisionné en chaleur et froid dès septembre 2017, ainsi que le siège de Romande Energie. D'autres développements pourraient être envisagés ultérieurement pour répondre à la demande de nouveaux clients.

Pour autant que le permis de construire soit délivré en septembre, les travaux démarreront en octobre. Les partenaires souhaitent réaliser les principales opérations (réseau, bâtiments et ouvrages, franchissement spéciaux) durant l'hiver 2016 et le printemps 2017 de façon à limiter les désagréments pour les usagers. La partie du quai concernée par le chantier restera accessible à la mobilité douce, grâce à l'aménagement d'un cheminement provisoire. Une fois le chantier terminé, l'installation sera complètement invisible sur le domaine public.

Un partenariat en faveur de l'efficacité énergétique

Le projet représente un investissement de CHF 5 millions, intégralement pris en charge par Romande Energie. Par son caractère innovant et pionnier au niveau régional, il permet à l'énergéticien de démontrer son expertise dans le domaine de la valorisation des rejets thermiques à basses températures et concrétise sa volonté de proposer à ses clients des prestations innovantes et efficaces dans le domaine des services énergétiques (énergies du bâtiment, éclairage, systèmes de production de chaleur et de froid).

Cet enjeu de durabilité énergétique est largement partagé par la Ville de Morges, qui en a fait une de ses priorités. Alors que l'administration communale utilise en premier lieu de l'énergie certifiée locale et renouvelable, c'est très logiquement que la Ville soutient un projet novateur destiné à produire une énergie durable et «made in Morges». Ce projet s'inscrit à 100% dans le projet de plan directeur énergétique du district de Morges et la stratégie 2050 de la Confédération pour la sortie du nucléaire.

Depuis la mise en service de la STEP, les différents Comités de direction ont pris conscience que de nombreuses sources d'énergie étaient disponibles sur le site et qu'elles pouvaient être exploitées, soit pour les propres besoins de l'installation, soit pour des besoins externes. Depuis le début des années 1980, le biogaz est exploité pour la production d'électricité et de chaleur qui sont directement valorisés sur le site de la STEP. Les déchets de dégrillage et les boues de la STEP de Morges sont incinérés sur les sites de Tridel et de la STEP de Vidy et contribuent ainsi à l'apport d'énergie chaleur sur les réseaux de chauffage à distance lausannois. Quant à la récupération de l'énergie disponible dans l'eau traitée et rejetée au lac, elle avait fait l'objet d'une étude à la fin des années 1980 mais sans pouvoir aboutir. Aujourd'hui, le contexte est différent et l'ERM se réjouit de contribuer à la réalisation de ce projet qui permettra de faire un pas supplémentaire dans le domaine de la valorisation des ressources énergétiques issues du traitement des eaux usées.

Notes à la rédaction

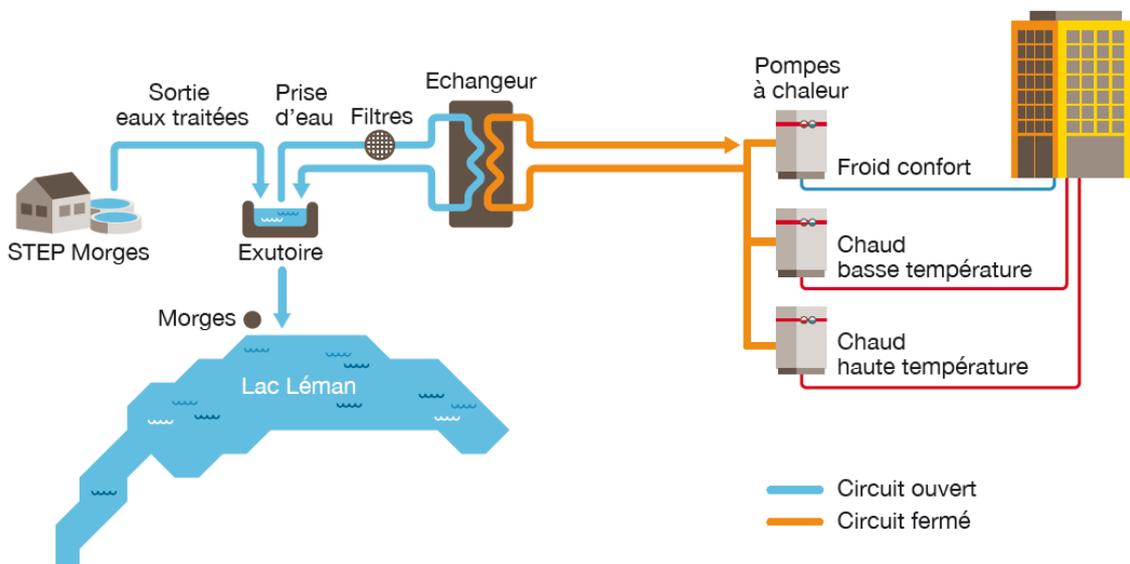
Le périmètre du projet



— Réseau souterrain

- - - Eaux traitées, en sortie de STEP

Le principe technique du projet



— Circuit ouvert

— Circuit fermé

Contacts

Romande Energie	Ville de Morges	STEP de Morges
<p>Karin Devalte Responsable Communication</p> <p>021 802 95 67 079 386 47 67 karin.devalte@romande-energie.ch</p>	<p>M. Jean-Jacques Aubert Municipal Infrastructures et gestion urbaine 021 823 03 32 078 628 87 51</p> <p>M. Eric Züger Municipal Urbanisme, constructions et mobilité 021 804 96 21 079 469 28 74</p>	<p>M. Christian Maeder Président du Comité de direction de l'ERM 021 804 70 30 079 679 40 37</p> <p>M. Tony Reverchon Directeur 021 804 70 30 079 206 36 61 tony.reverchon@erm-step.ch</p>

Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

www.romande-energie.ch

Morges en bref

La Ville de Morges porte le label Cité de l'Energie. Celui-ci distingue les communes qui ont une politique durable et concrète en matière d'énergie, de trafic et d'environnement. De fait, la Municipalité mène un politique énergétique ambitieuse. De nombreuses actions en faveur de l'efficacité énergétique, de la mobilité et de la protection de l'environnement ont d'ores et déjà été mises en œuvre. Parmi les principes directeurs de la politique énergétique morgienne, figurent les points forts suivants :

- **Favoriser un approvisionnement énergétique durable**, en participant au développement des énergies renouvelables et en promouvant leur utilisation;
- **mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire**, par l'exemplarité de l'administration communale et en promouvant l'implication des habitants et des entreprises;
- **conserver la qualité de vie et l'attractivité de la ville pour tous**, en mettant en œuvre une stratégie énergétique durable qui respecte les principes de solidarité sociale.

www.morges.ch

La STEP de Morges en bref

L'Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne «ERM» a été fondée le 24 septembre 1971. Elle compte 14 communes membres auxquelles s'ajoutent 3 communes abonnées, à savoir Echandens, Lully et Saint-Sulpice. La station d'épuration « STEP du Bief » est une installation de traitement des eaux usées dite classique, avec 2 filières de traitements, la filière « Eau » et la filière « Boues ». La filière « Eau » consiste à traiter les eaux usées au moyen d'un procédé de traitement biologique par boues activées permettant l'élimination de la pollution de nature organique. L'élimination du phosphore est effectuée par un traitement physico-chimique par l'adjonction de chlorure ferrique. Les eaux ainsi épurées retournent vers le lac Léman.

www.erm-step.ch